

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 06 novembre 2020 à 19 heures 30, salle du conseil

L'an deux mil vingt, le vendredi six novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno LETIENNE, Maire.

Etaient présents : M. Bruno LETIENNE, M. Vincent FOREY, Mme Laurence MARTINOT, M. Joël MAIRRY, Mme Adeline GAGNEPAIN, M. Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, M. Sylvain BRUCHON, M. Lionel JULIEN, Mme Véronique MAESSEN, M. Serge MILLOT, Mme Marise MOLARD, Vanessa PAILLARD et M. Romuald TOULOUSE.

Pouvoirs :

- Philippe BLOT a donné pouvoir à Vincent FOREY
 - Sandrine CARRON a donné pouvoir à Joël MAIRRY
- M. Vincent FOREY a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Dossier expulsion locataire communal.

Lors de la séance du vendredi 6 novembre, le conseil municipal a :

- Autorisé, par 10 voix pour et 5 abstentions, le Maire à lancer, avec l'assistance de Maître BRILLOUET, avocate, la procédure d'expulsion à l'encontre d'une locataire devant le Tribunal Judiciaire d'Auxerre.
- Validé les deux devis de l'Esat Les Brousses pour l'élagage d'arbres au Pâtis, à l'aire de jeux, le long du canal, au site d'apport volontaire, à l'ancienne gendarmerie et au Parc de l'Abbé Dondaine pour : 896.00 € TTC et 3 510.00 € TTC.
- Autorisé le maire à procéder aux virements de crédits nécessaires sur les budgets eau et assainissement pour la prise en charge de non-valeurs et de créances éteintes.
- Validé les non-valeurs et créances éteintes présentées par la Trésorerie pour :
 - le budget principal : 1 634.47 €
 - le budget eau : 6 293.65 €
 - le budget assainissement : 6 925.97 €.
- Validé les devis présentes par les entreprises Frédéric KLABALZAN et BOURCY Nicolas pour :
Travaux sur le réseau d'eau :
 - Remplacement du réseau surpressé défectueux sur une longueur de 380 ml du réservoir au chemin des Larries aux Curés :
 - BOURCY N : 34 456.37 € TTC et KLABALZAN F. : 15 000.70 € TTC
 - Création d'un réseau gravitaire allant du réseau rue Gauthier sur 190 ml jusqu'au chemin des Larries :
 - BOURCY N : 17 228.18 € TTC et KLABALZAN F. : 9 219.10 € TTC
 - Remplacement du réseau surpressé défectueux allant du réservoir jusqu'au l'usine Tecno profils d'une longueur de 305 ml :
 - BOURCY N : 8 578.68 € TTC et KLABALZAN F. : 5 038.00 € TTC.

Et charge le Maire de déposer les dossiers de demandes de subventions aux organismes correspondants.

- Validé la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) des agents.
- Pris connaissance des réponses aux différentes questions diverses.



La séance de conseil municipal est levée à 21 heures 15.

Le Maire, Bruno LETIENNE